

Cotonou, le 4 mai 2017

Marchandisation de l'éducation, prévention de l'extrémisme violent et tendances démographiques au cœur de la réunion de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles au Bénin

A l'invitation du Président de l'Assemblée nationale de la République du Bénin, M. Adrien Houngbedji, la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF s'est réunie à Cotonou, les 3 et 4 mai 2017, sous la présidence de M. Didier Berberat, Conseiller aux Etats (Suisse). Plus de 90 participants étaient présents lors du lancement des travaux par le 1er Vice-président de l'Assemblée nationale, M. Éric Houndété. La réunion a rassemblé des parlementaires provenant d'Afrique, d'Europe et d'Amérique.

Au cours de cette réunion, les membres de la CECAC ont étudié les rapports sur la marchandisation de l'éducation, la prévention de l'extrémisme violent et la radicalisation, ainsi que l'éducation civique et citoyenne dans la Francophonie. Ces trois études mèneront à la présentation de résolutions à la Session plénière de l'APF au Luxembourg.

Les membres ont auditionné le Directeur de l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation, afin de mieux connaître cet organisme nouvellement créé par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

La Commission a tenu une table-ronde sur le thème « Tendances démographiques en Afrique francophone, enjeux et implications en matière de financement de l'éducation ». Des représentants du Fonds des Nations unies pour la population et de l'OIF, de même que la Présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF, ont échangé avec les membres sur ce thème.

L'Association des professeurs de français du Bénin est venue présenter les actions qu'elle mène en faveur de l'enseignement du français, ainsi que les défis auxquels elle est confrontée.

Les parlementaires ont discuté et adopté un projet de nouveau règlement pour le Prix Senghor-Césaire. Celui-ci sera soumis au Bureau de l'APF pour approbation.

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 83 parlements ou organisations interparlementaires.

La CECAC a adopté la Déclaration du Réseau des femmes parlementaires de l'APF concernant les droits sexuels et reproductifs. Cette déclaration sera présentée conjointement avec le Réseau lors de la Session plénière au Luxembourg.

Enfin, pour marquer l'importance des travaux du Parlement francophone des jeunes, la Commission a adopté sa résolution portant sur l'éducation. Celle-ci sera aussi présentée en Session plénière au Luxembourg.

La prochaine réunion de la Commission se tiendra au Luxembourg en juillet 2017 dans le cadre de la 43^e Session de l'APF.

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 83 parlements ou organisations interparlementaires.